

BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE)

Succursale de Monaco

au capital de 12.500.000 €

Siège Social : 3, rue Princesse Florestine – Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005
(en euros)

ACTIF	2005	2004
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES.....	54 424 959,61	26 695 102,98
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	1 383 007,73	858 292,54
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	53 041 951,88	25 836 810,44
A vue	9 692 323,88	4 819 899,89
A terme	43 228 123,34	20 980 579,50
Créances rattachées.....	121 504,66	36 331,05
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	6 618 255,22	3 350 614,77
Crédits de trésorerie	3 517 254,40	1 961 975,00
Crédits à l'habitat.....	91 261,10	95 662,42
Comptes ordinaires débiteurs	2 987 931,48	1 273 435,73
Créances rattachées	21 808,24	19 541,62
ACTIFS IMMOBILISÉS.....	418 511,49	534 661,42
Immobilisations incorporelles.....	101 019,58	242 625,29
Immobilisations corporelles	317 491,91	292 036,13
AUTRES ACTIFS.....	96 701,79	87 173,14
COMPTES DE REGULARISATION	454 757,80	384 698,74
TOTAL ACTIF.....	62 013 185,91	31 052 251,05
PASSIF	2005	2004
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES.....	4 011 583,96	2 801 688,10
Dettes envers les établissements de crédit :.....	4 011 583,96	2 801 688,10
A vue	390 199,27	2 729 051,26
A terme	3 517 254,40	0,00
Dettes rattachées	104 130,29	72 636,84
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	48 176 709,05	21 878 013,97
Comptes créditeurs de la clientèle	48 176 709,05	21 878 013,97
Autres dettes :	48 176 709,05	21 878 013,97

	2005	2004
A vue	14 236 932,84	8 162 928,42
A terme	33 853 003,34	13 684 103,50
Dettes rattachées	86 772,87	30 982,05
AUTRES PASSIFS	126 890,32	72 226,68
COMPTES DE REGULARISATION	933 847,04	517 436,63
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	8 764 155,54	5 782 885,67
Capital souscrit	12 500 000,00	8 500 000,00
Report à nouveau	- 2 717 114,33	- 1 235 121,32
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 1 018 730,13	- 1 481 993,01
TOTAL PASSIF	62 013 185,91	31 052 251,05

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2005
(en euros)

	2005	2004
ENGAGEMENTS DONNES.....	28 153 088,14	31 086 306,74
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	3 792 250,65	6 689 716,15
en faveur de la clientèle.....	3 792 250,65	6 689 716,15
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	24 360 837,49	24 396 590,59
d'ordre de la clientèle	24 360 837,49	24 396 590,59
ENGAGEMENTS RECUS	26 760 000,00	28 407 680,00
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	26 760 000,00	28 407 680,00
reçus d'établissements de crédit	26 760 000,00	28 407 680,00
OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT		
DEVICES ACHETÉES NON ENCORE RECUES		10 920,85
EUROS VENDUS NON ENCORE LIVRES		11 013,29

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2005
(en euros)

	2005	2004
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
+ INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	1 247 895,19	588 889,01
+ Sur opérations avec les établissements de crédit	1 053 458,23	454 195,11
+ Sur opérations avec la clientèle	133 646,47	87 104,30
+ Sur opérations de change et d'arbitrage.....	19 695,69	20 747,33
+ Sur opérations de hors bilan	41 094,80	26 842,27

	2005	2004
- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES.....	906 213,12	353 831,08
- Sur opérations avec les établissements de crédit.....	104 777,29	95 310,48
- Sur opérations avec la clientèle.....	801 435,83	258 520,60
MARGE D'INTERETS	341 682,17	235 057,93
+ COMMISSIONS (Produits).....	926 689,17	480 827,23
- COMMISSIONS (Charges).....	121 124,25	25 688,35
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	35 017,06	20 524,18
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	35 017,06	20 524,18
PRODUIT NET BANCAIRE.....	1 182 264,05	710 720,99
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	1 806 773,05	1 708 394,50
- Frais de personnel.....	695 087,62	675 410,82
- Frais de siège.....	245 708,83	141 890,10
- Autres frais administratifs.....	865 976,61	891 093,58
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	317 951,00	484 319,50
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 942 460,01	- 1 481 993,01
- COÛT DU RISQUE.....	- 76 210,12	
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1 018 730,13	- 1 481 993,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 1 018 730,13	- 1 481 993,01
RESULTAT NET.....	- 1 018 730,13	- 1 481 993,01

NOTES ANNEXES

NOTE LIMINAIRE

BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse) – Succursale de Monaco rattachée au siège Suisse de BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse) SA a obtenu l'autorisation du Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco le 2 janvier 2003 pour une durée de deux années et l'agrément des autorités de tutelle le 14 janvier 2003 pour l'activité exercée dans le cadre de la loi n° 1.194 du 9 juillet 1997 relative à la gestion de portefeuilles et aux activités assimilées. Dans ce contexte, la succursale a repris les activités précédemment exercées par le bureau de représentation qui a été fermé.

La succursale a été constituée le 23 janvier 2003, date de l'enregistrement au registre du commerce et de l'industrie.

L'autorisation du Ministre d'Etat a été renouvelée le 2 janvier 2005 pour une nouvelle durée de deux années.

Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002.

1.2 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultats prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement utilisés sont :

- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 2 ans
- Programmes et logiciel 2 ans
- Agencements 5 ans
- Travaux d'aménagement 5 ans

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement ; il n'est donc pas constitué de provision au titre des droits par le personnel en activité.

Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco.

En outre, elle a opté pour la TVA.

Le montant des déficits fiscalement reportables s'élève à 2.732.575,02 Euros au 31/12/05.

Note 2 - Informations sur le bilan

2.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2005, BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse), Succursale de Monaco disposait d'une dotation en fonds propres de 12.5 millions d'Euros de la part de son siège social Suisse.

2.2 Capitaux propres

(en milliers d'euros)

Ventilations	01/01/2005	Mouvements de l'exercice	31/12/2005
Dotation au Capital	8 500	4 000	12 500
Report à nouveau	- 1 235	- 1 482	- 2 717
Résultat	- 1 482	463	- 1 019
TOTAL	5 783	2 981	8 764

2.3 Immobilisations et amortissements 2005

(en milliers d'euros)

INTITULES	Valeur brute 01/01/05	Cumul amort. 01/01/05	Acquisitions 2005	Dotations amort. 2005	Cumul amort.	Valeur nette 31/12/05
Autres immobilisation incorporelles	771	528	67	209	737	101
- Programmes et logiciels	771	528	67	209	737	101
Immobilisations corporelles	502	210	135	109	319	318
- Matériel de transport	29	3		6	9	20
- Mobilier	112	34		22	56	56
- Matériel de bureau	18	3		4	7	11
- Matériel informatique	158	118	4	40	158	4
- Agencements	143	39	14	27	66	91
- Travaux d'aménagement	42	13	117	10	23	136
TOTAL	1 273	738	202	318	1 056	419

2.4 Répartition des emplois et ressources clientèle/ banques selon leur durée résiduelle (Hors ICNE)

(en milliers d'euros)

Jusqu'à 3 mois		De 3 mois à 1 an		de 1 à 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL
Devises "in"	Devises "out"	Devises "in"	"Devises out"	Devises "in"	Devises "out"	Devises "in"	"Devises out"	au 31.12.05

BILAN**EMPLOIS**

OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	36 815	11 050	6 311	129	54 303
--	--------	--------	-------	-----	--------

CONCOURS A LA CLIENTELE	5 666	362	477	91	6 596
----------------------------	-------	-----	-----	----	-------

RESSOURCES

OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	3 430	477	3 907
--	-------	-----	-------

	Jusqu'à 3 mois		De 3 mois à 1 an		de 1 à 5 ans		+ de 5 ans		TOTAL
	Devises "in"	Devises "out"	Devises "in"	"Devises out"	Devises "in"	Devises "out"	Devises "in"	"Devises out"	au 31.12.05
COMPTE DE LA CLIENTELE	30 422	11 229		6 311		129			48 091
HORS BILAN									
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	3 787	5							3 792

2.5 Créances et dettes rattachées

(en milliers d'euros)

Intérêts à recevoir	Au 31.12.2005	Intérêts à payer	Au 31.12.2005
Sur les créances sur les établissements de crédit	122	Sur les dettes envers les établissements de crédit	104
Sur les autres concours à la clientèle	22	Sur les comptes de la clientèle	87

2.6 Répartition entre devises "in" et "out" des emplois et ressources

(en milliers d'euros)

ACTIF	CLIENTS	BANQUES	Dont entreprises liées	AUTRES	TOTAL
					au 31.12.05
Euros	5 778	36 867	19 938	821	43 466
Devises	840	17 558	17 413	149	18 548
TOTAL	6 618	54 425	37 351	970	62 013
PASSIF	CLIENTS	BANQUES	Dont entreprises liées	AUTRES	TOTAL
Euros	30 445	3 534	3 433	9 204	43 183
Devises	17 732	478	478	620	18 830
TOTAL	48 177	4 013	3 912	9 824	62 013

2.7 Ventilation des comptes de régularisation

(en milliers d'euros) 31/12/05

Comptes de régularisation - ACTIF

- Charges constatées d'avance	50
- Ajustement devises	298
- Valeurs reçues à l'encaissement	107
TOTAL	455

Comptes de régularisation - PASSIF

- Charges à payer	499
- Ajustement devises	298
- Comptes sur opérations de recouvrement	137
TOTAL	934

Note 3 - Informations sur le compte de résultat

3.1 Ventilation des commissions

(en milliers d'euros) 31/12/05

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
CHARGES			
Commissions relatives aux opérations s/titres		115	115
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers		6	6
TOTAL		121	121
PRODUITS			
Commissions s/fonctionnement des comptes	41		41
Commissions s/opérations de titres pour compte de tiers	873	1	874
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	12		12
TOTAL	926	1	927

3.2 Ventilation des frais de personnel et effectif au 31.12.2005

Hors classification	3
Cadres	2
Gradés	1
Employés	1
TOTAL	7

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération du personnel :	503
Charges de retraite :	99
Autres charges sociales :	93
TOTAL	695

Note 4 - Informations sur le hors bilan

4.1 Hors bilan sur instruments financiers et titres

(en milliers d'euros)

Au 31.12.2005

MONTANT TOTAL DES CHANGES AU COMPTANT ET A TERME

DEVICES A RECEVOIR

EUROS A RECEVOIR

DEVICES A LIVRER

EUROS A LIVRER

Note 5 – Autres informations

Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la Commission Bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie. Au 31 décembre 2005, ce ratio s'élève à 40,86 %.

Notre ratio de liquidité s'élève, quant à lui, à 208 % contre 100 % requis.

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente le compte rendu de la mission de révision des opérations et des comptes de l'exercice 2005, concernant la succursale monégasque de la société "BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE)", dont le siège social est à Lugano (CH 6901) - SUISSE, 1 via Maggio.

Ma mission qui consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle m'a conduit à examiner les opérations réalisées par votre Agence pendant l'exercice 2005, le bilan au 31 décembre 2005, le compte de résultat de l'exercice 2005 et l'annexe, clos à cette date.

Ces états financiers ont été arrêtés par les dirigeants de l'agence désignés en vertu de l'article 17 de la loi bancaire du 24 janvier 1984, et sous leur responsabilité.

J'ai vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et

produits figurant dans le compte de résultat. Mon examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que ma révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A mon avis, le bilan et le compte de résultat reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Etablissement au 31 décembre 2005, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 16 juin 2006.

Le Commissaire aux Comptes.

Claude PALMERO